ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question au Gouvernement n° 2950

Texte de la question

GRAND PARIS

M. le président. La parole est à M. Jean-Christophe Lagarde, pour le groupe Nouveau Centre.

M. Jean-Christophe Lagarde. Ma question s'adresse à M. Maurice Leroy, ministre de la ville en charge du Grand Paris.

Monsieur le ministre, le projet du Grand Paris, ambition majeure de ce début de siècle, représente des réponses concrètes et immédiates, mais aussi un formidable espoir collectif pour bâtir une ville-monde de demain, comme il s'en bâtit dans d'autres pays. Il prévoit des investissements pour l'amélioration de la vie quotidienne des générations actuelles et futures, en Île-de-France et au delà.

Initié par le Président de la République et mis sur les rails, si j'ose dire, par notre collègue Christian Blanc, ce projet d'intérêt national a été adopté par le Parlement avec la loi du 3 juin 2010. Aujourd'hui, les structures et institutions dédiées travaillent ensemble dans un dialogue constant avec les citoyens, acteurs majeurs de ce projet.

La Société du Grand Paris, dont notre collègue André Santini préside le conseil de surveillance, est chargée de réaliser le métro automatique autour de la capitale, qui doit se connecter avec le réseau organisé par le Syndicat des Transports d'Île-de-France.

Du 30 septembre 2010 au 31 janvier dernier, le débat public sur le " Grand Paris Express " a passionné plus de 20 000 Franciliens. Ce débat a donné lieu à 790 questions, 430 avis et 135 contributions du public, 255 cahiers d'acteurs et 170 000 connexions internet.

Un grand espoir est né, et pour permettre la réussite de ce qui représente un enjeu de taille, nos compatriotes ont su se mobiliser. Il faut à présent que tous les acteurs concernés se réunissent autour d'un projet partagé, comme vous en avez eu la volonté avec le président de la région Île-de-France.

Nous, élus, pouvons nous réjouir de cette vision partagée, historique, qui va permettre de réaménager l'Île-de-France, de développer l'emploi et de rapprocher les zones de logement et celles d'activité économique.

Monsieur le ministre, alors que le débat public vient de se terminer, pouvez-vous informer la représentation nationale des prochaines étapes de l'élaboration du réseau de transport du Grand Paris, qui doit désormais devenir une réalité ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

M. le président. La parole est à M. Maurice Leroy, ministre de la ville.

M. Maurice Leroy, *ministre de la ville.* Monsieur le député, grâce à la vision de Christian Blanc, à l'action du président de la Société du Grand Paris, André Santini, des architectes du Grand Paris, du président Jean-Paul Huchon et des élus de toutes les collectivités publiques d'Île-de-France, une page historique s'ouvre pour le Grand Paris.

Comme vous l'avez souligné, ce qui a constitué le plus grand débat public en Europe - en fait, deux débats publics ont été organisés - a été une vraie réussite, avec la participation de 20 000 Franciliens et plus de 600 cahiers d'acteurs. Ce succès est le fruit de la mobilisation exigeante des élus de toutes sensibilités, qui ont porté l'État et la région vers une vision partagée, rendue publique le 26 janvier dernier.

L'accord conclu va tout d'abord permettre de mobiliser et d'étendre le réseau de transports au service de tous les citoyens, conformément au souhait clairement exprimé lors des débats publics. Une urgence s'impose, l'amélioration des RER C et D, ainsi que la désaturation de la ligne 13 du métro par le prolongement de la ligne

14.
Dans le même temps, les études pour la mise en oeuvre du projet de métro en rocade vont débuter, avec pour objectif un premier coup de pioche en 2013. Il est maintenant indispensable d'accompagner le développement des territoires avec les contrats de développement territorial, qui définiront les objectifs et la stratégie de croissance et d'aménagement des pôles. Le début de l'enquête publique est prévu pour la fin de cette année. *(Applaudissements sur les bancs du groupe NC.)*

Données clés

Auteur : M. Jean-Christophe Lagarde
Circonscription : Seine-Saint-Denis (5e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 2950
Rubrique : Transports
Ministère interrogé : Ville
Ministère attributaire : Ville

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 février 2011
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 février 2011